

Nombre de membres
En exercice : 14**Registre des délibérations**
Conseil Municipal du Monteil
Séance du 10/07/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 10 juillet à 18 h 30 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL-Maire.

Date de la convocation : 30/06/2023

Présents : Mmes Isabelle HOSTIN, Brigitte BOUCHE, Géraldine ROCHETTE et Mrs Christophe PAL, Rémy BARRY, Bernard COMPTOUR, Paul PAGES, Corentin CHAMBREY, Sylvain ACHARD.

Procurations(s) : René BLANC à P.PAGES, Isabelle RIEU à G. ROCHETTE, Josette COCHE à I. HOSTIN, Martine ASTRUC BORREGA à Rémy BARRY, Thierry ARENDS à C. PAL

Absent(s) non excusés/non représentés : /

Secrétaire de séance : Isabelle HOSTIN

Objet : REDEVANCE GRDF - ouvrages de distribution de gaz

Nomenclature : 7-10 divers

Rapporteur : Bernard COMPTOUR

Vu le décret n° 2007-606 du 25/04/2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières de gaz et modifiant le code général des collectivités territoriales

Vu le décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime de ces redevances,

Vu la longueur des canalisations de gaz présentes sur la Commune du Monteil (5047 m),

Selon la déclaration de GRDF concernant l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel, la Commune pourra percevoir la somme de 385 € au titre de l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition et accepte le règlement de cette redevance.

Nombre de conseillers présents		09
Nombre de conseillers représentés		05
Nombre de suffrages exprimés		14
Vote	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	14

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance
Isabelle HOSTIN



Le Maire
Christophe PAL

